**Information**

La conférence sur le thème **« Droits de l’homme et entreprises** » aura lieu le

**2 juin  2023 de 14h à 17h / 17h30 au Sénat**.  Salle Médicis.

Elle sera retransmise par visioconférence

Elle est organisée conjointement avec M. André Gattolin, sénateur des Hauts-de-Seine et l’association Agir pour les droits de l’homme.

Cette conférence est en partenariat avec les associations citées ci-dessous qui viendront soutenir l’événement.

* France Tibet
* La Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse
* L’ACAT et les EDC
* L’Assemblée des Citoyens du Monde

Toutes ces associations communiqueront sur l’événement auprès de leurs réseaux.

**l’Assemblée des Citoyens du Monde**

Elle est présente sur plusieurs continents :

Pour le Japon : la ville de Kobé,

Pour l’Europe : la Pologne, la Suisse, l’Allemagne, l’Italie, les Pays Bas, la Belgique).

Pour le Brésil : Brasilia dont l’association dispose d’une chaîne appelée TV Supren qui émet sur l’ensemble du continent Brésilien.

L’Australie -Sydney

Pour les USA la ville de New York.

Le Sri Lanka.

L’Afrique - (plusieurs pays dont la Côte d’Ivoire, le Sénégal, le Mali, le Cameroun…)

**Les intervenants**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Jean-Christophe Martin**

Professeur de droit public. Directeur de l’institut de la paix et du développement. Chaire Unesco : « Paix et développement par le droit » à l’université Côte d’Azur. (*En attente de confirmation*)

**Malick Diawara** *(accord de principe)*

Journaliste au journal Le Point

Responsable éditorial Le Point Afrique

**Philippe Rio** Maire de Grigny*(nous réitérons notre demande pour juin)*

Président pour la France de « Maires pour la Paix »

<http://grigny91.fr/democratie-locale/vos-elus/> Philippe RIO

**Maires pour la paix**

Le site (en anglais) : <https://www.mayorsforpeace.org/en/>

(en français ) : <https://afcdrp.com/>

167 villes en France

<https://www.mayorsforpeace.org/en/members/list-members/european/>

**Luc BELLIÈRE**

Luc Bellière, ingénieur et docteur en Sciences, a fondé en 2008 **Ana Bell Group** (A.Bell426), résultant de la transformation d’une entreprise familiale créée en 1972 ([Sofraser](https://www.sofraser.com/fr/)) en groupe d’entreprises partagées avec les salariés. Conférencier, depuis 2006, sur le défi écologique, la coopération territoriale et sur l’entreprise partagée, il est président-fondateur de [PERSEE3C](https://anabellgroup.com/persee3c/) (Pour l’Engagement et la Responsabilité Sociétal des Entreprises, l’Économie Circulaire, Coopérative, Collaborative) et du **PTCE CI&EL** (Pôle territorial de coopération économique Circularité, Inclusion & Économie Locales). Il est secrétaire général du [Rameau](https://www.lerameau.fr/) (Laboratoire d’innovations partenariales), vice-président protestant de **l’ACAT-France**, vice-président régional des **EDC** Centre Val-de-Loire et membre du comité de pilotage Performance Globale du CJD.

L’intervention de M. Bellière concernera la responsabilité de l'entreprise en matière de droits humains étendue à l'ensemble de la chaîne de valeur (ventes, achats et sous-traitants de tous les rangs), responsabilités directes et indirectes.

**Clothilde Humbert**

Avocate au Barreau de Paris elle exerce au sein du cabinet Hughes Hubbard and Reed LLP. Elle est également 10ème Secrétaire de la Conférence (en charge de la défense pénale).

Pour son intervention Maître Humbert réfléchit à une approche relative au rôle des entreprises dans la protection des droits de l’Homme dans le cadre d’activités à l’international au regard, notamment, des différentes matières qui relèvent de la Conformité (droits de l’Homme en tant que tel mais aussi anticorruption, sanctions économiques internationales, *etc*).

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Coordinatrice**

Marie-Françoise Lamperti

Présidente de l’association Agir pour les droits de l’homme

Tél 06 45 10 40 11

Site www.agirdtshomme.fr